

COMMUNIQUÉ No. 40 — 17 juin 2021
INFORMATIONS

Aux pasteurs, aux équipes pastorales paroissiales et aux congrégations religieuses

Frères et sœurs, ce bref communiqué vise à attirer votre attention sur la Foire aux questions au sujet de la COVID, présente sur notre site web. Elle comprend, entre autres, les ajouts récents suivants :

1. Nouvelles consignes de nettoyage
2. Nouvelles directives sur le port du masque ou du couvre-visage en zone jaune
3. Directives concernant la tenue d'un registre

Je vous invite fortement à prendre le temps de consulter la FAQ <https://diocesemontreal.org/sites/default/files/ressources/Personnel%20Pastoral/FAQ-fr-NEW.pdf> pour obtenir le détail de ces nouvelles directives et consignes.

Je rappelle que toutes les régions de notre diocèse sont passées en zone jaune. Cela veut dire que nous pouvons accueillir jusqu'à 250 participants durant les célébrations dominicales ou en semaine, tout en tenant compte des règles sanitaires en vigueur. Pour les célébrations de mariage ou de funérailles, le nombre maximal de participants passe à 50.

Pour une information générale, veuillez consulter le tableau : ASSOUPPLISSEMENTS À VENIR PAR PALIERS : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/Assouplissements_paliers.pdf?1621379007

Le plan de déconfinement du gouvernement prévoit un passage à la zone verte pour une majorité des régions du Québec à partir du lundi 28 juin 2021. Nous vous tiendrons donc au courant de la situation pour notre diocèse dès que nous en aurons les détails.

À l'approche de l'été, en vous remerciant de votre précieuse contribution à la mission de notre Église diocésaine, je demande au Seigneur de vous bénir et de vous accorder de l'espace et du temps pour vous reposer en Lui.

En Jésus Sauveur,



+ Alain Faubert, VG
Évêque auxiliaire à Montréal